

**Emmanuel GREGOIRE**

Adjoint à la Maire de Paris  
En charge des Ressources Humaines,  
des Services Publics  
et de la Modernisation de l'Administration

Nos réf. : EG/XM/CB- n° 40-2017

Paris, le 11 septembre 2017

Madame la Secrétaire Générale,

J'ai lu avec attention le courrier que vous m'avez adressé le 7 septembre dernier concernant les contrats aidés.

L'exécutif municipal parisien, qui a mis en œuvre ces dernières années une politique ambitieuse de recrutement et d'accompagnement vers l'emploi de plusieurs centaines de salariés, déplore cette mesure que la Ville se voit contrainte de mettre en œuvre à l'échelle de son territoire. Plusieurs élus, dont je suis, se sont d'ores et déjà associés aux différentes démarches des acteurs publics et associatifs demandant un moratoire de cette décision et la Maire a écrit en ce sens à la Ministre.

A ce jour, au-delà du communiqué de Presse assez général de la Préfecture dont vous faite état dans votre courrier, nous ne connaissons pas les mesures précises qui vont être prises pour Paris en 2017 et 2018.

Ce que nous savons et qui a été confirmé par la DRH à l'ensemble des agents en contrats aidés, est que la mesure gouvernementale concerne les renouvellements de contrats. Tous les contrats actuellement en cours (contrats uniques d'insertion et emplois d'avenir) iront jusqu'à leur terme.

Les salariés recrutés en contrats emploi avenir ne sont pas directement concernés par les mesures annoncées. Recrutés pour une durée de 3 ans, ils ne verront pas leur contrat interrompu avant l'échéance normale.

Les services de la Ville de Paris sont parvenus à garantir les renouvellements de contrats jusqu'au 1er novembre. Pour les contrats qui devaient être renouvelés au-delà du mois d'octobre, la Ville est d'ores et déjà en négociation avec la Préfecture d'Île de France pour essayer d'obtenir le maintien du plus grand nombre de contrats. Dans le cadre de ces échanges une attention particulière est apportée aux salariés âgés de plus de 50 ans, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux bénéficiaires du RSA ou de l'ASS.

Enfin, j'ai demandé aux services d'être particulièrement mobilisés pour mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement vers l'emploi pérenne des salariés actuellement en poste notamment en multipliant les outils d'insertion professionnelle testés positivement ces derniers mois et qui ont permis à de nombreux salariés de trouver un nouvel emploi soit dans la fonction publique soit dans le secteur privé.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'assurance de mes sincères salutations.

  
Emmanuel GREGOIRE

**Marie-Claude SEMEL**  
Secrétaire Générale  
SUPAP-FSU  
4/6 rue Pierre Ginier  
75018 Paris

**Copies :**

Philippe CHOTARD, Secrétaire Général  
Patrick BRANCO-RUIVO, Directeur auprès du Secrétaire général, en charge du pilotage, du contrôle interne et de la modernisation de l'administration  
Jean-Baptiste NICOLAS, Directeur des Ressources Humaines